

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 44 (1936)
Heft: 3

Artikel: De la fleur de lis et de ses applications dans l'art rustique au Pays d'Enhaut
Autor: Henchoz, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-34303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la fleur de lis et de ses applications dans l'art rustique au Pays d'Enhaut.*

(Avec planches.)

En 1930, M. Henri Naef, docteur ès lettres, auteur de la publication *De la fleur de lis et de la perspective dans le mobilier suisse*, concluait en ces termes son travail intéressant et suggestif : « Cette étude n'a d'autre but que de poser quelques jalons dans la science comparative du mobilier suisse. »

En ce disant, le distingué Conservateur du Musée Gruérien ouvrait un vaste champ d'activité aux ethnographes régionaux. Le résultat des recherches de ces amateurs d'art populaire doit se borner à recueillir une documentation autochtone importante, un choix de pièces d'origine parfaitement établie, qui entre les mains d'un savant seront les matériaux de l'histoire des arts régionaux.

Ne vous attendez pas, Mesdames et Messieurs, à ce que je vous présente aujourd'hui un travail achevé, aux conclusions générales et péremptoires.

Je me bornerai à vous dire, dans son essence seulement, ce que le Pays d'Enhaut peut apporter à l'identification des styles rustiques. Mon exploration, confinée pour le moment à la fleur de lis, à ses composés, à ses dérivés, ainsi qu'aux motifs vivant en connexion avec la fleur royale, durant la période allant du dernier quart

* Etude lue le 25 août 1934 à la séance de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, tenue à Château d'Oex.

du XVI^{me} siècle à la fin du XVII^{me} siècle, formera le thème à mon exposé.

La disparition de nombreux meubles anciens, détruits ou vendus hors du pays, ne nous permet pas d'établir d'une façon quelque peu précise la fréquence du décor lillial au Pays d'Enhaut ; par contre, les témoins recueillis jusqu'ici sont suffisants pour nous permettre de juger de la faveur très particulière que connut la fleur de lis dans notre art régional.

En laissant de côté les objets d'importation, faïence, étoffe, pendule, etc., pour nous en tenir qu'à l'art rustique indigène, nous examinerons la fleur royale d'abord dans l'art décoratif architectural, ensuite sur les objets d'usage domestique et enfin en ébénisterie.

En passant nous signalerons son rôle héraldique dans les armoiries des familles bourgeoises d'une des trois communes du Pays d'Enhaut. Nous la verrons s'affirmer ici comme symbole mystique, là comme symbole familial, et dans la plupart des cas elle ne sera plus qu'un motif décoratif à la mode sans signification aucune. Nous chercherons à suivre l'évolution de ce motif et à montrer comment il en a influencé d'autres à son tour.

* * *

Dans notre contrée l'art décoratif architectural ne présente pas des fleurs de lis aussi fréquentes et aussi variées que l'ébénisterie. Dans ce domaine, il est vrai, notre documentation est loin d'être complète. Le relevé des détails d'un dessin gravé il y a deux ou trois siècles, sur des surfaces de charpente exposées à l'action du soleil et de la pluie, présente de grosses difficultés. Nous avons constaté que, dans la première partie du XVII^{me} siècle, seules les maisons construites par des magistrats : châ-

telains, lieutenants de justice et banderets, étaient ornées de sautoirs fleurdelisés¹.

Plus tard, à partir de 1650, nos constructeurs de Château d'Oex adoptent des motifs liliformes dont ils décorent les façades et les grandes consoles ou ailes de l'avant-toit. Ces lis ou leurs dérivés, gravés et peints, forment les éléments principaux des rosaces ou font parties intégrantes du cadre architectural de la date de la maison². Avec la tulipe, la fleur de lis se rencontre aussi dans les ajours des balustrades de galeries.

* * *

Les objets d'usage domestique n'ont pas échappé à l'influence de la mode décorative de la fleur de lis. Les ferrures des cercles de bois auxquels sont suspendues les cloches au cou des vaches (colliers ferrés ou « rime » des XVII^{me} et XVIII^{me} siècles) mêlent à leurs arabesques des fleurs de lis très héraldiques³. Les ciselures gravées sur des outils d'artisans ne les ont pas non plus ignorées.

Les fers à gaufres forgés par les artisans du Pays d'Enhaut offrent des sujets assez variés de fleur de lis. Majestueuse et superbe, elle y accuse des emblèmes familiaux, ou parfois symbolise les charges du propriétaire⁴, ou bien modeste comme la violette, elle se dissimule parmi d'autres motifs plus prétentieux⁵. C'est vers la fin du XVI^{me} siècle qu'apparaissent chez nous les premiers fers à gaufres et avec eux cette fleur de lis si décorative. Nous allons voir du reste qu'elle apparaît à la même époque sur le mobilier rural.

* * *

En ébénisterie, notre patrimoine, tant au Musée du Pays d'Enhaut que chez les particuliers, comprend, aujourd'hui encore, plus de cinquante exemples de coffres

fleurdelisés. Par contre, la fleur royale est plus rare sur les autres pièces du mobilier rural : buffets, crédences, arche-bancs, chaises et fourneaux⁶.

La fleur de lis en marqueterie apparaît au Pays d'Enhaut dès la fin du XVI^{me} siècle. En sautoir, isolée et encadrée, elle occupe les deux panneaux d'un petit coffre de 1577⁷. L'emploi de ce motif se généralise assez rapidement ; le siècle suivant nous offre des exemples nombreux de fleur de lis à pistil enflé⁸ ou à étamines élégantes. Elle ne s'accompagne que rarement d'une date et jamais d'un monogramme. Ce fait ne suffit pas à l'écarter du folklore local, car elle subit toujours l'influence de la région : les caractères principaux du meuble qui la porte, l'architecture, le bois employé, le chantournement du socle, l'ascendance de propriété sont des indications précieuses et en général suffisamment propres à établir son origine.

D'autre part elle ne tarde pas à se mêler à des ornements d'une tout autre inspiration. Dès les premières années du XVII^{me} siècle, la rosace⁹ (hélice ou étoile) se trouve en rapport constant avec la fleur de lis. D'abord les aubes de l'hélice prennent la forme de lis allongés dont les pieds convergent vers l'axe pour le former en quelque sorte¹⁰, ou bien l'étoile, à la manière de l'escarboucle ou roue de Clèves, lance ses six ou huit rais fleurdelisés¹¹ ; puis vers le milieu du siècle la rosace marquée orne les panneaux faciaux du coffre, alors que l'un des côtés s'incrute d'une grande fleur de lis en sautoir.

La coexistence des deux motifs devient si intime qu'à la fin on assiste à un mélange complet où se marient étroitement les éléments de la rosace fleurdelisée et les pièces de l'hélice à aubes en doubles pétales de marguerite. Nous assistons encore à d'autres évolutions : les

fleurs de lis tendent en particulier à se grouper à la manière des rondes enfantines pour enlacer dans leurs pétales allongées des motifs décoratifs absolument nouveaux, jusqu'alors étrangers à cet art primitif ¹². D'autres fois — ce sont, il est vrai, des cas exceptionnels — le monogramme chrétien occupe le centre de la rosace, dans un groupe imposant qui attire l'attention plus que le reste du décor ¹³.

* * *

Nous venons de voir comment la fleur de lis pure et ses composés, tels que le sautoir fleurdelisé, ont étroitement lié leur sort à la rosace. Il nous reste à examiner ce décor rustique, empreint de clarté et de simplicité, que l'on convient de nommer la fleur de lis à l'échiquier.

En étudiant de très près ce genre de la fleur de lis à pavement perspectif sur les coffres du Pays d'Enhaut, nous arrivons à situer avec une certitude quasi absolue deux prototypes qui remontent à la fin du XVI^{me} siècle, ou en tous cas aux premières années du suivant. — Est-il possible de connaître l'origine certaine des deux plus anciens modèles que nous ayons rencontrés au pays, leur premier possesseur et le génie qui les a créés ou conçus ?

Voici ce que nous savons :

Le Musée du Pays d'Enhaut possède un coffre ¹⁴ en noyer très massif, marqueté, à division faciale tripartite, offrant une arcature à cinq arcades réelles et surhaussées. Les portiques latéraux portent un appareil sculpté, alors que les portiques faciaux sont ornés d'un liseré de bois blanc, semé de petits losanges verts (bois imprégné). Les trois porches de la face seuls sont décorés du damier et de la fleur de lis étaminée de rinceaux. L'artisan a fait sa marqueterie en magnifique érable sycomore, bois connu au Pays d'Enhaut sous le nom de « plâne ». Ce

coffre est en parfait état de conservation, le socle excepté, qui a dû être remplacé.

La date de ce coffre ne nous intéresse pas parce qu'elle est fausse, nous nous en sommes assuré en soulevant la marqueterie d'un des chiffres; celle-ci est en bois de poirier et n'a que trois millimètres d'épaisseur. Par contre, trois initiales d'érable incrustées à huit millimètres de profondeur : N. P. F., retiennent particulièrement notre attention.

Les qualités exceptionnelles de ce meuble nous incitent à rechercher le premier propriétaire dans les milieux les mieux cotés de Château d'Oex.

En prenant la dernière lettre du monogramme « F » pour la recherche du nom de famille, nous trouvons, au XVI^{me} et au XVII^{me} siècles, les Favre et les Favrod.

Arrêtons-nous à la famille Favrod, qui seule a joué un rôle vraiment prépondérant à cete époque, et plus particulièrement à une branche de cette famille : les nobles Favrod ou Favrod de Fellens (ou Ferlens).

La famille Favrod apparaît à Château d'Oex dès le début du XV^{me} siècle. Pendant trois cents ans on voit ses membres occuper les charges les plus importantes du pays. Elle a joué un rôle aussi bien durant la période gruyérienne que sous la domination bernoise.

Dans les registres paroissiaux de l'époque, nous ne trouvons aucun nom patronymique, de même qu'aucun prénom débutant par la lettre N. Suivant la coutume de l'époque, cette initiale nous donne l'indication de l'épithète : noble, comme on en trouve d'autres au pays tels que : prudent, égrège, honnête. honorable, sage, etc.

La lettre P donne deux prénoms : Pierre et Person. Parmi les Favre aucun personnage n'est vraiment marquant dans cette période allant de 1570 à 1630. Les Fa-

vrod n'adoptèrent jamais le prénom « Person ». Par contre, nous trouvons deux Pierre Favrod : l'un fils de Jean (Johannès), banderet d'Oex et plus tard châtelain, dont le mariage a été célébré à l'église d'Oex en 1598. L'autre, notaire, beau-frère du précédent, fils de Jean Favrod, châtelain, épousa le 27 décembre 1612 Magdaleine, fille de Johannès Favrod, banderet puis châtelain d'Oex de 1600-1601. Pierre Favrod de Johannès était de la souche des nobles Favrod ou Favrod de Ferlens.

Maintenant rapprochons ce que nous connaissons du monogramme gravé sur notre coffre « N. P. F. » = Noble Pierre Favrod. Il ne nous en faut pas davantage pour établir la parfaite origine de ce prototype de la fleur de lis au damier. Nous pouvons ajouter qu'en 1901 ce coffre était encore entre les mains d'un descendant de la famille Favrod, — arrière-petit-fils de Favrod Suzanne-Marie, fille de Moïse, née en 1788 — qui savait tenir ce magnifique meuble de ses ancêtres, mais fut obligé de s'en séparer pour raison financière.

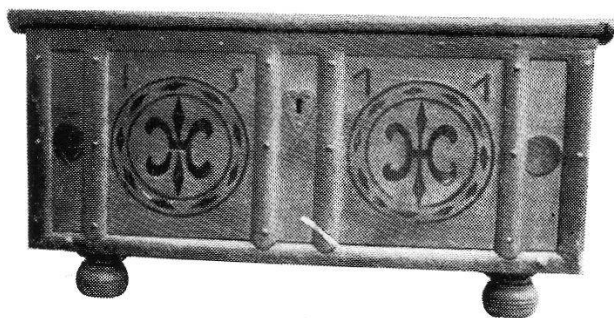
Ainsi, avec de très grandes probabilités, nous avons établi l'origine et l'époque de construction de ce meuble à caractère si défini. Pierre Favrod ne serait-il pas le créateur du modèle de la fleur de lis au damier ?

Je suis tenté de répondre affirmativement à cette question, d'autant plus qu'un second prototype¹⁵, il est vrai plus rarement reproduit que le précédent, a comme premier propriétaire un frère de ce noble Pierre Favrod dont nous venons de parler. Cet autre coffre, aussi à division tripartite, associe la fleur de lis au damier, mais avec une conception différente et en y ajoutant les roses, fleurs peu communes sur les coffres du Pays d'Enhaut. Un monogramme « F.F. » accompagné d'une armoirie écartelée, portant aux 2 et 3 le blason des Favrod de Fer-

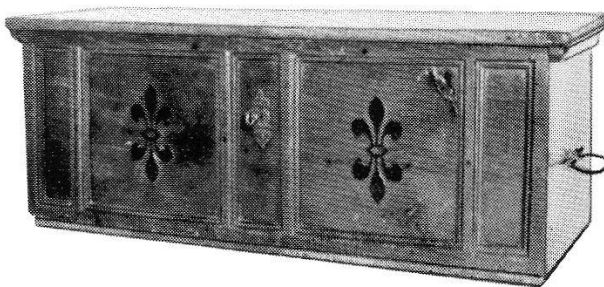
lens¹⁶ et aux 1 et 4 les cinq pals des armes Bertholet¹⁷, nous conduit sans autre au premier propriétaire du coffre : François Favrod de feu Johanès, notaire et châtelain d'Oex, dont le mariage a eu lieu à l'église d'Oex en 1601. François Favrod épousait Madeleine Bertholet de Rougemont.

Il nous reste encore au pays plus de vingt pièces qui nous montrent les avatars de ces deux modèles de la fleur de lis à l'échiquier¹⁸. Les coffres à décor identique trouvés à Bulle, dont nous parle M. le Dr Naef dans sa plaquette de 1930¹⁹, ont le Pays d'Enhaut pour origine. Le coffre de Savièze en Valais²⁰, acquis en 1928 par le Musée d'art et d'histoire de Genève, a certainement des caractères valaisans : l'architecture, la lourdeur des lignes, le chantournement du socle, la série d'initiales, le monogramme chrétien, etc. ; mais il pourrait bien avoir emprunté son décor au Pays d'Enhaut. A cela rien d'étonnant si l'on souligne les relations qui existaient autrefois entre ces deux contrées et si l'on compare les noms de famille communs aux registres paroissiaux de Château d'Oex et Savièze au XVII^{me} siècle : Berthod, Bertho, Bertzo, Dubuyl, Dubuis, Favre, Bridy, Brede, Byrde, Perro, Favre-Perrod, Gobelet, Goubalet, Gobalet²¹.

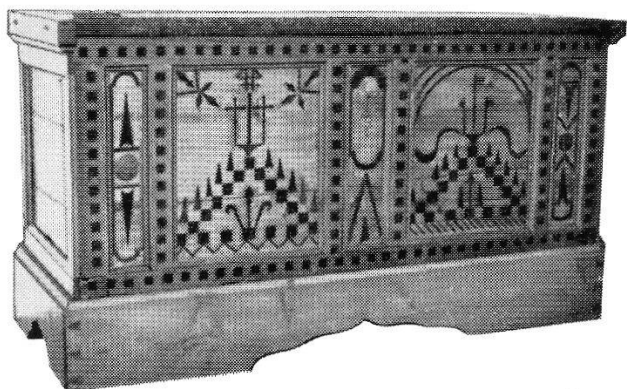
Rappelons seulement que Savièze a eu, par le col du Sanetsch, d'étroites relations avec le Pays d'Enhaut jusqu'à la fin du XIX^{me} siècle. Les Valaisans venaient nous vendre des fruits et du vin, les montagnards de notre contrée louaient pour l'été des vaches de la race d'Hérens. Le 11 octobre se tenait au Châtelet (appartenant avant 1555 à la Châtellenie du Vanel du Comté de Gruyère) une foire annuelle où se rencontraient avec les Bernois les habitants des deux vallées.



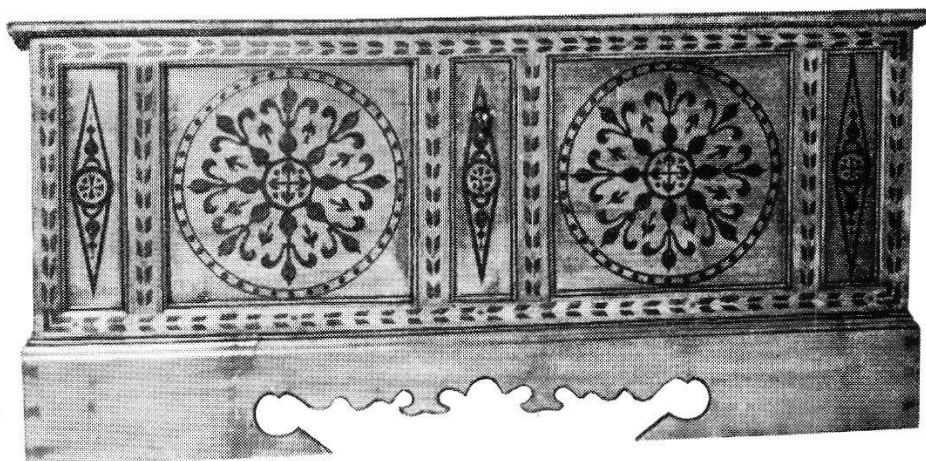
3



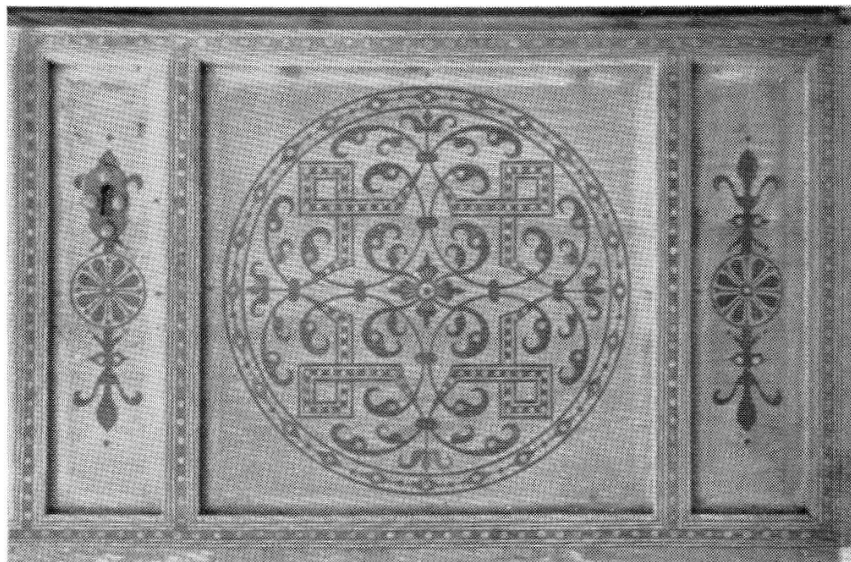
4



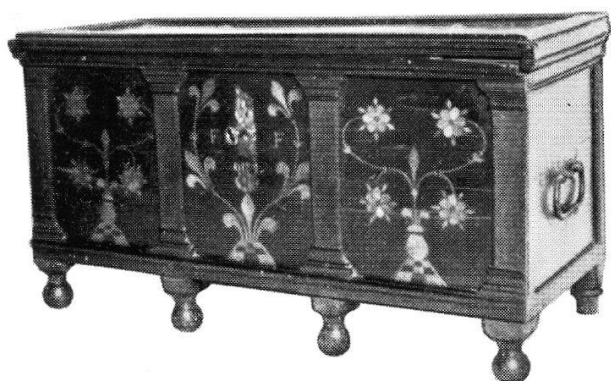
5



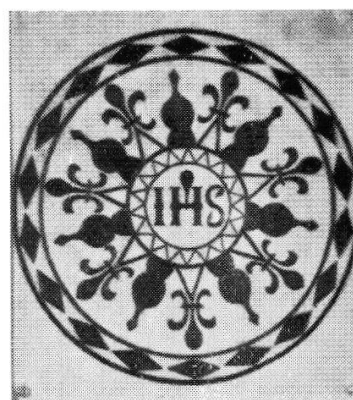
6



10



13



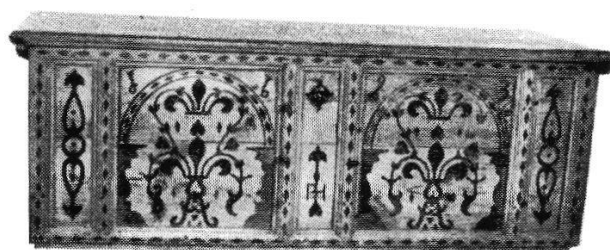
11



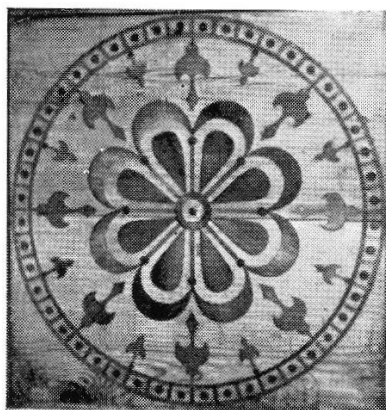
12



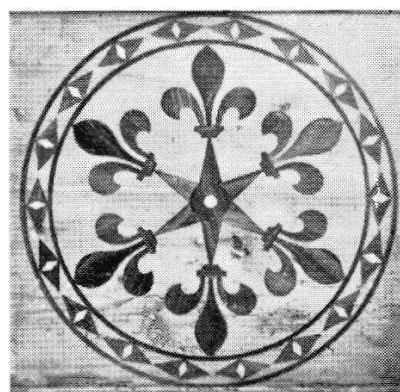
14



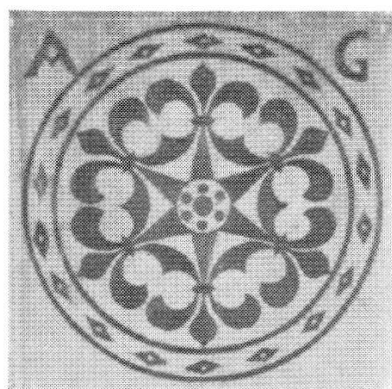
15



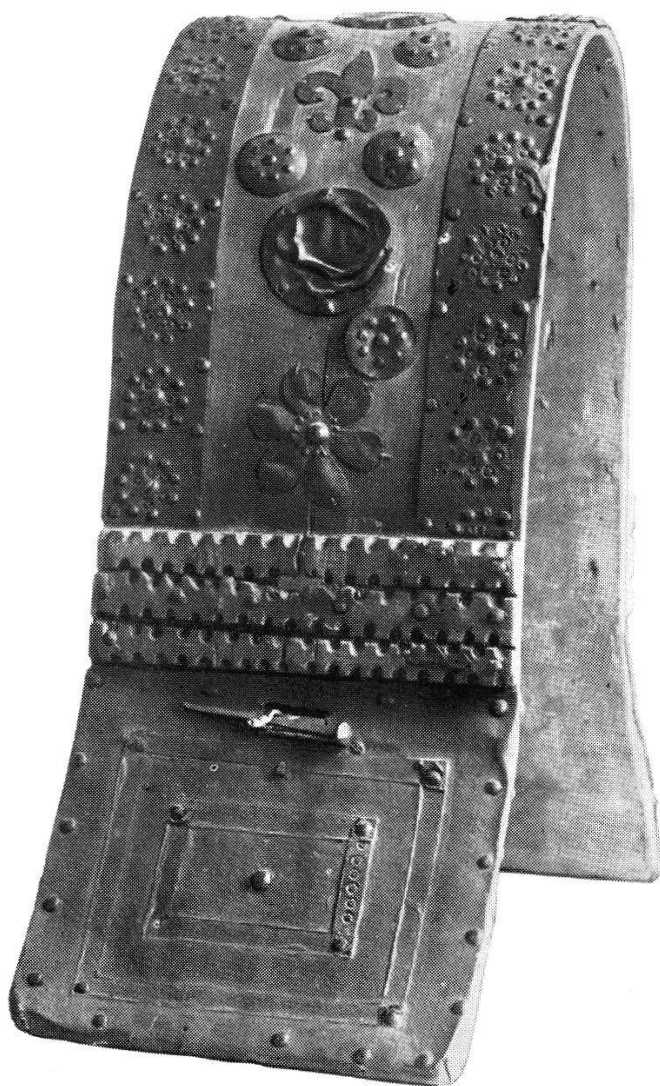
7



8



9



Dans le Pays d'Enhaut, seules la région de Château d'Oex et sa très proche voisine Flendruz nous ont révélé l'existence de coffres ornés de la fleur de lis à pavement.

* * *

Le travail de M. Robert Matti-Wehren, « Hausinschriften aus Saanen », 1920, ne mentionne aucune trace de la fleur de lis sur les façades des maisons du Gessenay.

Nos notes, incomplètes encore, permettent cependant de porter un jugement sur le rôle important qu'a joué le lis dans l'art rustique décoratif au Pays d'Enhaut ; elles contribueront peut-être à établir l'origine de ce motif, j'irai plus loin : elles permettront de préciser la région exacte, la localité où naquit la fleur de lis à pavement perspectif.

Mais attendons pour porter un jugement définitif la comparaison avec les documentations fouillées d'autres contrées.

D'autre part, nous avons constaté que seuls les monogrammes se rattachant aux familles Favrod, Henchoz sont accompagnés du décor de la fleur de lis au damier. Ces monogrammes se rapportent tous à des noms de châtelains, de lieutenant de Justice, plus rarement à des noms de banderets.

Nous avons vu que la fleur de lis ne se trouve que sur des façades de maisons construites par des magistrats : le banderet Pierre DesCoullayes²², le lieutenant de Justice Abraham Descoullayes²³, le châtelain David Henchoz²⁴, le châtelain David Perronnet²⁵, et à Rougemont le châtelain Louis Mange²⁶.

Une copie manuscrite du Coutumier de Moudon, écrite de la main du régent Chapalay de l'Etivaz à l'in-

tention du châtelain David Henchoz, donne après la supplication, la déclaration et les concessions, une préface qui débute ainsi : « Augustes Sénateurs qui avez l'honneur de vous seoir sur *les fleurs de lys* ; et vous tous sages magistrats et Juges subalternes, ayez toujours devant les yeux et gravez au plus profond de vos cœurs ce que le Roi Josaphat disait autrefois aux Juges de la Palestine... II Chroniques, ch. XIX, versets 6 et 7. » Cette particularité, que nous ne retrouvons pas dans d'autres manuscrits du coutumier, nous paraît assez locale²⁷.

Nous sommes tentés de déduire de tous ces faits que la fleur de lis a bien joué chez nous le rôle d'emblème royal. Elle a commencé par être le symbole des plus hautes charges de la Châtellenie ou de la Commune, plus particulièrement des fonctions du Juge. Nos magistrats se sont-ils emparés de cet emblème pour imiter la Maison de France ou la Seigneurie de Florence ? Nous en doutons ; ils ont puisé à une source plus commune et plus à leur portée. Les mœurs hébraïques et les récits bibliques, qui ont alimenté maintes coutumes de l'époque, n'auraient-ils pas été l'action directe de l'origine de ce symbole ?

D'anciennes bibles nous montrent une image illustrant la scène du Jugement de Salomon (I Rois 3, v. 16) où le Roi-Juge tient dans sa main le sceptre fleurdelisé. Au Musée Ariana à Genève, sur un vitrail de 1664 aux armes de Jean Favrod, notaire juré, Lieutenant de justice de Château d'Oex, on observe une représentation semblable : Salomon, inspiré de la sagesse divine, prononce sa sentence, portant en évidence *le bâton de Justice fleurdelisé*.

L'action de l'Italie et de la France n'a-t-elle eu d'effet qu'au moment où la fleur de lis, déchue de son rôle symbolique est tombée au rang d'un simple motif décoratif... Ce sont là questions difficiles à résoudre.

Dans les familles régnantes de génération en génération, la fleur de lis est ensuite devenue emblème familial ; c'est le cas pour les DesCoullayes ; nous voyons les Favre se prévaloir de leurs alliances avec des membres des familles Favrod et Henchoz et adopter cette figure comme meuble héraldique²⁸. Nous ne parlerons pas des Baux²⁹, des Marmillod, des Martin, des Saugy et des Yersin, dont les armes fleurdelisées³⁰ semblent provenir des officines de Milan ou d'ailleurs. Puis plus nombreux ont été ceux qui se sont emparés du lis pour en faire un simple motif de décoration rustique.

Au Pays d'Enhaut la fleur royale a trouvé pendant plus de cent ans une terre de prédilection ; elle s'est abreuvée aux sources de nos traditions locales ; l'isolement de notre contrée alpestre n'a pas favorisé la pénétration des courants étrangers, son caractère particulier nous offre ainsi un moyen excellent d'identification de notre style régional. Nous nous garderons bien de généraliser ou de penser qu'ailleurs il en est ainsi.

O fleur de lis, partout où le folklore te révèle, tu nous parles avec éloquence, mais tu t'avilis quand tu te répands sur les objets manufacturés. Ta puissance décorative, ton symbolisme ont vécu ! Puissent les vertus que tu proclamais trouver en nous un terrain fertile pour germer en abondantes moissons.

E. HENCHOZ.

N O T E S

¹ Voir notes 22, 23, 24, 25, 26.

² *Art rustique au Pays d'Enhaut* (Kitchin et Henchoz), fig. 3, page 15 ; fig. 11, p. 31 ; fig. 28, p. 89 ; couverture : décor lillial gravé et peint en 1728 sur une maison paysanne, fig. 8, p. 27. Durant la première moitié du XVIII^{me} siècle, en architecture, cette mode décorative conserve sa vogue, alors qu'à cette époque, en ébénisterie, elle est complètement tombée en désuétude.

³ Fig. 16. Collier ferré du XVII^{me} siècle, propriété du Musée du Vieux Pays d'Enhaut.

⁴ *Trésors de nos vieilles demeures*, Lausanne, Edition Spes S. A., planche XXVII, fig. 5. Fers à oublies du Pays d'Enhaut, 1602. Au centre de l'écu une élégante fleur de lis ne saurait être admise comme attribut des armes des Henchoz, elle ne se conçoit que comme symbole de la charge du propriétaire : Jean Henchoz, lieutenant de Justice (lieutenant du châtelain) de la Rossinière.

⁵ Même ouvrage, planche XXX, n° 37 ; fers à gaufres du Pays d'Enhaut 1589, propriété du Musée du Vieux Pays d'Enhaut.

⁶ Fourneau, daté de 1662, gravé du nom de Adam Martin, curial de Rossinière. Sur la face du fourneau, sculptée dans la molasse, une hélice flanquée de quatre fleurs de lis et sur le côté une hélice à aubes fleurdelisées.

⁷ Fig. 3. Coffre du Pays d'Enhaut, 1577. Propriété du Musée du Vieux Pays d'Enhaut.

⁸ Fig. 4. Coffre du Pays d'Enhaut. Première moitié du XVII^{me} siècle. Fig. 5. Même origine, fin du XVI^{me} siècle. Coffre à figures allégoriques : croix de Golgatha, voûte céleste, clefs de saint Pierre, soleil et lune avec une fleur de lis maladroitement ébauchée, comme symbole mystique. Propriété du Musée du Vieux Pays d'Enhaut.

⁹ Fig. 7. Rosace commune sur les coffres du Pays d'Enhaut, XVII^{me} siècle.

¹⁰ Fig. 6. Coffre à hélices formées de palettes fleurdelisées. Origine : Pays d'Enhaut, XVII^{me} siècle. Le Musée du Vieux Pays d'Enhaut possède un coffre à décor identique, portant la date 1607, en chiffres romains, fait rare ou peut-être unique au pays ; monogrammé « P. H. ». Une inscription en lettres marquetées, dispersées entre chaque fleur de lis, donne cette indication : Pseau CXLII (Psaume 142).

¹¹ Fig. 8. Hélice ou étoile à six rais fleurdelisés. Le rais d'escarboucle a-t-il vraiment inspiré nos artisans montagnards ? Cette étoile, avec d'autres à huit rais que l'on rencontre plus rarement, semble le dire.

¹² Fig. 9. Rosace d'un coffre du Pays d'Enhaut, fin XVII^{me} siècle. L'évolution du décor se manifeste nettement. Par des fleurs de lis plus élégantes, formant un tout harmonieux, l'artisan cherche à faire produire plus d'effet à son dessin. Le pistil change sa forme, les pétales s'allongent, la fleur de lis devient l'élément accessoire du dessin. Voir fig. 10, Coffre, fin XVII^{me} siècle.

¹³ Fig. 11. Le monogramme chrétien au centre de cette rosace devrait nous empêcher d'attribuer ce décor lilial au Pays d'Enhaut. Cependant quelques exceptions confirment la règle. La famille Lenoir de Château d'Oex a fait figurer ce signe sur deux coffres à décoration presque identique, datés de 1668. Ce signe du Christ se rencontre aussi en architecture : voir *Art rustique au Pays d'Enhaut romand*, n° 5, p. 10.

¹⁴ Fig. 12. Ce coffre du Pays d'Enhaut, de la fin du XVI^{me} siècle, est le prototype, croyons-nous, de la fleur de lis au damier. La conception de ce dessin est d'un esprit très clair. Ce décor est harmonieux et distingué. Les lignes sont souples et dégagées. Aucun

élément n'est de trop. Le souci du détail est poussé à fond puisque le décor du panneau central diffère des autres, laissant ainsi une place libre destinée à l'entrée de la serrure.

¹⁵ Fig. 13. Coffre du Pays d'Enhaut, fin du XVI^{me} siècle.

¹⁶ et ¹⁷ Voir armoiries Favrod de Fellens et Bertholet, dans l'*Armorial vaudois*, 1934, par D. L. Galbreath.

¹⁸ Fig. 14. Coffre du Pays d'Enhaut, 1688, monogrammé «D. H.», meuble ayant appartenu à la famille de David Henchoz de l'Etivaz, châtelain d'Oex. Un autre coffre à décor identique, propriété du Musée du Vieux Pays d'Enhaut, de 1681, monogrammé «O.B.I.H.», a eu comme premier possesseur : Odinet Bennaz de Lausanne, fils d'Odinot Bennaz allié Lenoir, diacre de l'Etivaz, puis pasteur à Château d'Oex (1658-1663), et son épouse Judith Henchoz (date du mariage 1676).

Nos artisans du pays ont imité fort souvent le décor de la fleur de lis à pavement perspectif. L'arcature, de réelle qu'elle était au début, devient simulée. Par ci, par là, les fleurons sont remplacés par des cœurs. La division tripartite est abandonnée pour faire place à deux panneaux principaux. Les bois utilisés sont surtout l'arolle et la «daille» ou pin de montagne.

Fig. 15. Coffre du Pays d'Enhaut, 1693, monogrammé «P. H.». La faveur accordée au décor lillial était si grande au Pays d'Enhaut qu'il est apparu le premier et qu'il part le dernier. Ici les lis et les ramures subsistent, mais le damier est abandonné.

¹⁹ Voir *De la fleur de lis et de la perspective dans le mobilier suisse*, Dr Henri Naef, 1930. fig. 19, p. 269.

²⁰ Voir même ouvrage, fig. 18, p. 268.

²¹ Renseignements de M. le curé P. Jan, de Savièze.

²² *Art rustique au Pays d'Enhaut romand*, n° 6, p. 10, fig. 2, p. 12.

Pierre DesCoullayes, banderet, ne paraît pas, que nous sachions, avoir rempli les fonctions de châtelain. Il était cependant l'un des personnages les plus importants de Château d'Oex.

²³ Voir même ouvrage, fig. 5, p. 18, fleur de lis accostée des initiales A. C. (Abraham Coullayes) et du monogramme de l'épouse : E. C. (Eve Coullayes née Henchoz). Ce DesCoullayes, fils du banneret Pierre, prend l'épithète expert, il est chirurgien, capitaine d'armes et lieutenant de justice.

Voir aussi sous «DesCoullayes» dans l'*Armorial vaudois*, 1934, par D. L. Galbreath, suivant renseignements donnés par le Musée du Vieux Pays d'Enhaut.

²⁴, ²⁵, ²⁶ La fleur de lis accompagne les inscriptions nos 8, 19, 67, reproduites dans *Art rustique au Pays d'Enhaut romand*.

Fig. 2. Maison de Honorable David Perronnet, au Mont s. Château d'Oex, construite en 1641.

Fig. 1. Maison de Honorable Louis Mange, chastelain de Rougemont, construite en 1654 par Jean Henchoz et Jean Ramel, charpentiers de Château d'Oex.

²⁷ Deux exemplaires manuscrits au Musée du Vieux Pays d'Enhaut offrent cette particularité.

²⁸, ²⁹, ³⁰ Voir ces armoiries dans l'*Armorial vaudois*, de D. L. Galbreath.